

AUCH Les zones bleues sont opérationnelles

Créées dans le but de dynamiser les zones commerciales de la ville, celles-ci sont effectives à compter du 1 décembre



AUCH Les zones bleues sont opérationnelles

Lundi 30 novembre à 10 heures, le sénateur-maire Franck Montaugé, a dévoilé à la rue Bazillac le premier panneau de signalisation de zone bleue. Il y en aura en tout 16 sur la ville d'Auch à compter du 1 décembre. Il s'agit par cette opération qui propose 140 nouvelles places de stationnement gratuit durant 30 minutes « de favoriser la rotation des véhicules et de dynamiser l'activité commerciale », selon la municipalité.

« Nous ferons une évaluation après six mois de fonctionnement, souhaite Franck Montaugé, pour comprendre comment les Auscitains et les Gersois se sont appropriés ces zones bleues. Il est évident que celles-ci sont pour la plupart placées devant les commerces. Chacun, commerçants et utilisateurs, ont dans leur intérêt à respecter les règles ». Autrement dit les commerçants ne pourront plus stationner devant leurs magasins et les utilisateurs de la zone bleue devront utiliser à bon escient leur disque de stationnement. Ces derniers auront un mois pour se conformer aux règles de ce stationnement car « à partir du 1 janvier la grosse campagne de prévention et d'information sera finie », confirme le responsable de la police municipale. Il en coûtera 17 euros d'amende en cas d'absence du dispositif de contrôle de la durée, de son mauvais placement, de sa non-conformité et du dépassement de la durée maximale de stationnement.

EN BREF

Les nouvelles zones bleues se situent : avenue des Pyrénées, rue Marceau, rue d'Étigny, boulevard Sadi Carnot, place du 14 juillet, place de Verdun, avenue Pierre Mendès-France, rue Gambetta, rue Aucoin, rue Du Pouy, rue Bazillac, place du Foirail, rue Victor Hugo, rue du 8 mai, place de la Libération, rue de la République.

Ce qui représente 140 places gratuites supplémentaires de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures sur les 1 655 places gratuites situées sur le parking souterrain (268), les allées d'Étigny (384), le Foirail (389), place Salinis (115), quai Lissagaray (163), allées Lagarrasic (111), la gare (100), place Masséna (125).



Franck Montaugé et Christian Laprebende à l'écoute du ressenti de Robert Agostini sur les zones bleues.



Le panneau de signalisation dévoilé par Franck Montaugé.



franck Montaugé, Raymonde Bonaldo, et Christian Laprebende présente le disque bleu indispensable pour stationner.